

« Pas d'interdiction du glyphosate sans alternative »



Agnès Cussonneau • 16 mai 2021 0 0 Temps de lecture : 1 minute



De gauche à droite : Thierry Moreau, Gil Rivière-Wekstein et Christian Mochet, responsable environnement à la FDSEA 35.

La FDSEA d'Ille-et-Vilaine – tout comme celle du Morbihan – se bat contre l'interdiction du glyphosate, prévue en France pour 2022.

« Nous ne labourons plus depuis 22 ans », souligne Thierry Moreau, agriculteur à Grand-Fougeray (35) en Gaec avec son frère sur une exploitation de 160 ha, 65 VL et 4 poulaillers de Janzé. « Les techniques culturales simplifiées nous permettent de conserver la matière organique et l'eau en surface, de lutter contre l'érosion et d'augmenter la vie du sol. Ces méthodes réduisent aussi les coûts. Mais elles nécessitent par contre un passage de glyphosate à faible dose 2 à 3

Nous utilisons des cookies pour vous garantir la meilleure expérience sur notre site.

Ok Non En savoir plus

mais. Si le glyphosate était interdit, je serais dans une impasse technique et devrais mettre en herbe des surfaces cultivées... »

« La France va au-delà du cadre européen »

« La France va au-delà du cadre européen avec son engagement pris en 2017 d'interdire le glyphosate. Il reste autorisé dans les autres pays de l'Union européenne sans restriction pour les usages non substituables », ont souligné les producteurs de la FDSEA présents lors de la rencontre. « Les produits phytosanitaires sont utilisés de façon responsable par les agriculteurs. C'est la nécessité qui les justifie. » Également invité, le journaliste Gil Rivière-Wekstein ajoute que

« l'interdiction du glyphosate amènerait à des solutions alternatives qui seraient plus néfastes pour l'environnement, qu'elles soient chimiques ou mécaniques, et plus coûteuses. » Il a mené une enquête qu'il retrace

dans son livre « Glyphosate, l'impossible débat. Intox, mensonges et billets verts » mis à jour récemment. « Tout a commencé avec le classement du glyphosate par le Circ comme « cancérigène probable « . Les agences sanitaires ont revu le dossier et toutes contestent ce caractère cancérigène », souligne-t-il.

« Notre réseau n'a pas vocation à défendre coûte que coûte l'usage des produits phytos. La recherche agronomique avance en lien avec les agriculteurs qui sont volontaires sur la mise en place de méthodes alternatives. Mais il faut du temps », souligne la FDSEA.

Mots-clés

glyphosate

Nous utilisons des cookies pour vous garantir la meilleure expérience sur notre site.

Ok

Non

En savoir plus